

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

04 77 63 23 35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr

www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 72 - Août 2026

ÉDITO DU MAIRE

Croisons les doigts pour que la rentrée qui arrive, soit accompagnée des pluies tant attendues. Espérons que nous ne balayerons pas de notre mémoire cet été caniculaire. Que nous nous rappellerons des incendies proches et lointains, des pâtures grillées, des incessantes rotations de nos agriculteurs pour abreuver les troupeaux assoiffés ou venir en appui des sapeurs-pompiers, des nuits interminables à chercher le sommeil...

Ne pas oublier pour que chacun puisse s'engager dans une introspection afin de faire évoluer son mode vie pour le rendre plus économe en énergie, en eau et en matières premières. Ne pas oublier pour espérer un sursaut collectif et politique.

Au sein de l'équipe municipale, nous aurons à cœur de poursuivre notre action en faveur de notre environnement, de l'adaptation par des actions concrètes sur les bâtiments communaux, les espace publics tout en vous invitant à enrichir notre réflexion dans ce domaine comme pour l'ensemble des projets collectifs.

Nous vous donnons rendez-vous à la fête du village pour profiter du programme concocté par l'équipe du comité des fêtes et au marché exceptionnel de rentrée pour partager de la bonne humeur et de la convivialité.

Bonne fin d'été à toutes et à tous

Le Maire : Frédéric LAFOUGERE

INFORMATIONS PRATIQUES - MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Accueil physique : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Accueil téléphonique: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact : mairie@saint-marcel-de-felines.fr

Site internet : www.saint-marcel-de-felines.fr

Accueil - Renseignements - Communication : Mme Amélie MATHELIN

Secrétaire de mairie : Mme Dominique DUTOUR

Maire : Frédéric LAFOUGERE

Prise de RDV auprès du secrétariat : 04 77 63 23 35.

Marché : Mardi à partir de 16h30.

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de faciliter votre installation.

Lors de votre arrivée, pensez à :

- vous inscrire sur les listes électorales,
- déclarer votre arrivée à :
 - Roannaise de l'Eau 04.77.68.54.31,
 - pour la collecte des ordures ménagères et la déchetterie : 04.77.28.29.38.
- télécharger l'application Illiwap où vous retrouverez toutes les informations de la commune.

RETOUR SUR LES TABLES RONDES

Le 24 juin, la municipalité a organisé les « Tables rondes Flinoises », un temps fort de démocratie participative, d'échanges et de concertation ouvert à l'ensemble des habitants de la commune.

Malgré des températures particulièrement élevées, qui ont sans doute découragé certains participants, la mobilisation est restée honorable et a permis de riches échanges dans une ambiance conviviale et constructive. Répartis autour de différentes tables thématiques, les habitants ont pu partager leurs idées, exprimer leurs envies autour de sujets qui font le quotidien du village.



L'objectif de cette initiative était de construire collectivement une feuille de route pour les années à venir, autour d'une ambition commune : favoriser le bien vivre ensemble. Les contributions recueillies viendront nourrir la réflexion municipale et aideront à définir des priorités, à porter des engagements collectifs au service de la commune.

A l'heure de la synthèse : Les grandes orientations pour le village

Les différentes tables rondes et temps d'échanges ont permis de faire émerger plusieurs grands thèmes prioritaires pour la commune. Ces réflexions vont maintenant se poursuivre au sein des commissions et avec les habitants, afin de faire émerger des actions concrètes.

- **Vie associative, vie collective et espaces communs :**

Favoriser le lien entre les habitants, mieux faire connaître les associations flinoises et renforcer leurs échanges seront au cœur des réflexions.

Travailler à l'aménagement et la végétalisation des espaces communs, ainsi que la création d'un outil destiné aux habitants et aux nouveaux arrivants.

- **Équipements sportifs :**

Le devenir et l'évolution des équipements sportifs — terrain de football, tennis, pétanque... — seront étudiés afin d'identifier les besoins et les aménagements nécessaires.

- **Bâtiments communaux :**

Un travail de fond sera engagé sur l'avenir et l'utilisation des bâtiments communaux : école, MTL, Ruche, salle paroissiale... L'objectif est de réaliser un diagnostic, d'étudier différents scénarii et de construire une vision à long terme, au-delà du seul mandat actuel.

- **Voirie, sécurité et chemins :**

Des actions concrètes pourront être engagées rapidement concernant la signalétique, certains aménagements de sécurité, les zones de dégagement ou encore les miroirs et ralentisseurs. Le recensement des chemins ouverts pourra également être valorisé.

- **Jeunesse et intergénérationnel :**

Comment mieux répondre aux attentes des jeunes ? Comment favoriser les rencontres entre générations et leur participation à la vie du village ? Ces questions seront approfondies, notamment à travers une consultation des jeunes.

Ces thématiques seront travaillées progressivement en distinguant les projets à court terme des réflexions plus structurantes. Certaines actions pourront être engagées rapidement, notamment autour de l'école, de la sécurité, des espaces publics et des relations avec les associations.

Une réunion publique de restitution sera organisée d'ici la fin de l'année pour présenter les principaux enjeux, les pistes d'action et les prochaines étapes.

Les échanges ont montré l'intérêt de ces temps de rencontre. La municipalité souhaite donc poursuivre cette dynamique et continuer à construire, avec les Flinois, les projets qui feront l'avenir de la commune.

RESTAURANT LE PRÉ GOURMET - CHANGEMENT DES OUVERTURES



Grâce au soutien financier du Département de la Loire, et afin d'améliorer les performances thermiques des bâtiments communaux, nous avons pu changer les menuiseries des entrées restaurant et cuisine du Pré Gourmet ; travaux réalisés par la menuiserie Verne à Balbigny.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants a tenu sa dernière réunion avant la pause estivale. À cette occasion, les jeunes élus ont convié leurs parents et les élus municipaux à partager le verre de l'amitié.

Ce moment convivial a permis de dresser un bilan du 1er semestre écoulé et d'évoquer les projets qui seront menés d'ici la fin de leur mandat en décembre prochain.

Les enfants ont conclu cette rencontre en souhaitant à tous un très bel été.



LES EMPLOIS D'ÉTÉ : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

Cette année encore, la municipalité a renouvelé son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en proposant des emplois d'été. Une initiative qui permet aux jeunes de la commune de découvrir le monde du travail, tout en renforçant leur place et leur lien avec la vie locale.

Vous les avez peut-être croisés au fil de l'été...

Encadrés par Philippe, agent technique, Dominique, secrétaire de mairie, ainsi que par des élus, cinq jeunes — Emma, Eliot, Antoine, Gaspard et Jules — ont rejoint cette année l'équipe technique municipale au fil de l'été. Une opportunité pour eux d'acquérir une première expérience professionnelle, de développer des compétences et de s'impliquer activement dans la vie de leur commune.

Au-delà de l'aspect professionnel, cette initiative vise à créer du lien entre les jeunes et leur environnement. En intégrant temporairement les services municipaux, ces jeunes contribuent à des missions variées, au service de la vie communale.



ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE VILLAGE ET VIVONS MIEUX ENSEMBLE !

Ensemble, préservons notre village et vivons mieux ensemble !

Notre commune fait face à des incivilités répétées : dépôts sauvages, dégradations d'équipements collectifs, mécanique sauvage.... mais aussi des tensions de voisinage liées aux nuisances sonores, aux animaux ou à d'autres désagréments.

Ces comportements nous concernent tous.

Chacun a le droit de vivre sereinement mais a aussi le devoir de respecter les autres. Le bruit excessif, les chiens non surveillés ou les conflits non résolus nuisent à la qualité de vie de chacun.

Les dégradations endommagent notre cadre de vie et imposent des réparations coûteuses qui sont l'affaire de tous, puisque relevant de l'argent public, et qui freinent des projets d'investissement dans l'avenir.

Agissons ensemble :

- signalons les situations préoccupantes lorsqu'elles se répètent ou nécessitent une intervention ; un signalement peut être fait auprès de la mairie ou de la gendarmerie,
- soyons attentifs à notre environnement et à celui des autres,
- respectons et préservons les lieux et biens communs,
- dialoguons avec nos voisins pour régler les différends à l'amiable.

Notre village est à nous tous.

Son harmonie dépend de notre respect mutuel, de notre solidarité et de notre engagement à préserver ce cadre de vie privilégié. La mairie reste à votre écoute pour échanger et trouver des solutions.

Merci pour votre vigilance et votre esprit citoyen !



À l'occasion du marché de l'été, un concours de dessin sur la même thématique a été organisé à l'improviste par Brigitte et Julie auprès des enfants de la garderie.

Un grand merci à nos petits artistes félois qui se sont prêtés au jeu avec beaucoup d'enthousiasme !

Leurs créations sont pleines d'imagination, de couleurs et de créativité.

MARCHÉ DE RENTRÉE LE MARDI 08 SEPTEMBRE A PARTIR DE 16h30

Et oui, les vacances ne sont pas encore terminées que nous pensons déjà à la rentrée !

Nous vous donnons rendez-vous pour un moment convivial afin de retrouver vos producteurs et artisans locaux, découvrir les associations féloises et partager le verre de l'amitié.

Et parce que ce moment est aussi celui des plus jeunes, les bénévoles de la bibliothèque ont préparé une animation spécialement destinée aux enfants.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cette rentrée sous le signe de la convivialité et des rencontres.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026

Cette année, notre école ouvre ses portes avec trois classes, dans un contexte marqué par la fermeture d'une classe. Malgré la forte mobilisation des parents, cette décision a été rendue en juin dernier et a entraîné des ajustements importants : modification des locaux, des plannings, et le départ de membres chers à notre école. Nous tenons ainsi à saluer le travail de M. Cochat, enseignant, ainsi que celui de Mme Chergui, ATSEM et agent polyvalent, qui quittent notre école. Nous leur souhaitons une belle continuation.

Pour cette année, l'équipe du périscolaire sera constituée de:

- Geneviève Vial (ATSEM),
- Rachel Mendes (agent polyvalent et responsable cantine),
- Brigitte Bourg (agent polyvalent),
- Alyssa Pleyne (agent polyvalent de renfort).

Toute l'équipe, soutenue par la commune, s'engage à offrir les meilleures conditions possibles aux enfants, aux familles, aux enseignants et aux agents.

Durant l'été, comme chaque année, des travaux d'entretien ont été réalisés dans les locaux et de nouveaux jeux ont été acquis pour animer les temps de cantine. Nous comptons sur les enfants pour en profiter avec soin et respect, afin que ces moments restent agréables pour tous.

À tous, enfants, familles, équipe enseignante et agents du périscolaire, nous souhaitons une très belle rentrée scolaire, placée sous le signe de la solidarité, de l'adaptation et de la bonne humeur !

GOÛTER ESTIVAL DES AÎNÉS



Un bel après-midi de convivialité pour nos aînés ! Jeudi 06 août, la commission communale des solidarités a eu le plaisir d'accueillir 26 participants à l'occasion du traditionnel goûter des aînés.



Installés à l'ombre des arbres de la salle du Temps Libre, profitant d'un léger vent apportant un peu de fraîcheur, les participants ont partagé un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Jeux de société, parties de cartes, pétanque ou tout simplement papotages entre amis ; chacun a trouvé de quoi passer un bel après-midi fait de sourires, d'échanges et de retrouvailles. Tous ont déjà hâte de se retrouver lors d'un prochain rendez-vous, pour partager à nouveau un beau moment de convivialité.



BIBLIOTHÈQUE



Vendredi 3 juillet l'équipe des bénévoles est partie à la médiathèque de Montbrison afin de choisir un peu plus de 500 livres pour remplacer ceux qui avaient été enlevés des rayons la veille. Venez vite découvrir toutes les nouveautés !

Une poignée de petits félinos est venue samedi 11 juillet réaliser de jolies fleurs en papier avec différentes techniques plus ou moins compliquées en fonction de leur âge.



La bibliothèque est en vacances tout le mois d'août.

Reprise le mardi 1er septembre à 16h30.



VOIRIE COMMUNALE : PLUS DE 50 KMS À ENTRETENIR

- Plus de 30 km de routes goudronnées et 22 km de chemins non revêtus ont été recensés sur la commune.
 - Un entretien coûteux, mais nécessaire à réaliser chaque année
 - Faire couper l'herbe des accôtments le long des routes en juin et tailler les haies à l'automne, plus l'entretien régulier de la voirie réalisé par nos agents communaux, représente une dépense de plus de 15 000 € par an pour notre commune.
- mais cela n'est pas suffisant ...

En effet, plusieurs chemins goudronnés ont besoin d'être entretenus ; un état des lieux a été fait, mais les travaux seront échelonnés sur plusieurs années pour pouvoir être absorbés par le budget communal, sachant que la réfection d'un kilomètre coûte entre 25 000 € et 60 000 € (suivant si on choisit bicouches ou enrobé).

Pour 2026 : le raccordement du chemin du Verger à celui du Château Gaillard sera effectué (130 m d'enrobé) ainsi que ceux de Biesse Nord et Sud (bicouches) pour un total de 42 630 € TTC, avec une participation financière prévue de 18 000 € du Département de la Loire.

Loire
LE DÉPARTEMENT



UN NOUVEAU FOURNIL VIENT DE VOIR LE JOUR



Après des décennies sans boulanger, un nouveau fournil vient de voir le jour à Saint-Marcel-de-Félines. "Le Pain d'Ismaël" s'installe au cœur de notre commune sous l'enseigne « Au Fournil Félinois ».

Après des mois de travaux pour réaliser son outil de travail à domicile, L'inauguration officielle du fournil a eu lieu le 5 juillet 2026. Une cinquantaine de personnes étaient également présentes pour assister à l'évènement dans une atmosphère conviviale et gourmande.

Ismaël Duran proposera un pain authentique au levain naturel à partir de céréales issues de cultures biologiques locales.

Ce type de pain traditionnel de conservation longue sera confectionné exclusivement sur commande et bénéficiera d'une cuisson dans un four à bois réalisé par la société BAM de Balbigny.

A partir de septembre, le fournil s'activera 2 jours par semaine, le lundi et le jeudi et les jours de retrait seront le mardi et le vendredi.

Contact et renseignements :

Téléphone : 06 64 54 13 93 / E-mail : iarmandola@proton.me

Réservation : commande 48 heures avant le jour de retrait via l'application dédiée: app.au-fournil-felinois.fr



URBANISME

Avant de débuter tous types de travaux construction, rénovation, extension, il est impératif de vous rendre en mairie afin d'obtenir les conseils pour bien réaliser vos déclarations.

Vous pouvez **réaliser vos déclarations directement via la plateforme, sur <https://www.e-permis.fr/>**

ou retirer en mairie un dossier papier pour réaliser vos demandes de travaux liés à l'urbanisme et/ou consulter les pages dédiées de la CCFE :

<https://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/urbanisme/instruction-d-urbanisme>

RECENSEMENT CITOYEN

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit cet anniversaire. Pour l'inscription, merci de vous munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

Cette démarche est également indispensable pour passer certains examens ou diplômes (permis de conduire, baccalauréat...) mais permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales.

CRÉATION D'ENTREPRISE ET/OU INSTALLATION

Vous créez une entreprise ? Vous installez votre activité sur la commune ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie afin que nous puissions en informer les administrés.

Nous pourrions, si vous êtes partant, vous interviewer pour une parution dans les prochaines Brèves Félinosises.

DÉTENTION DE CHIENS CLASSÉS EN 1ère ou 2ème CATÉGORIE

En application de la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 et des articles du Code rural et de la pêche maritime, tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1ère ou de 2ème catégorie a l'obligation de faire une déclaration en mairie et d'obtenir un permis de détention.

ARCHITECTE CONSEIL - DÉPARTEMENT



Le Département de la Loire propose aux communes et à leurs administrés **un service de conseil architectural et paysager entièrement gratuit**. Ce dispositif a pour vocation de vous accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de vos communes, tout en intégrant les enjeux de transition écologique.

Il s'adresse à la fois aux collectivités et aux particuliers.

Ce conseil est assuré par des professionnels qualifiés, disponibles pour fournir des recommandations sur mesure pour vos projets de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiment, de valorisation du patrimoine ou encore d'aménagement d'espaces publics.

AGIR POUR LES AIDANTS EN 2026

La Filière Gériatologique du Roannais a décidé de réitérer l'action collective de soutien « Agir pour les aidants en 2026 ».

Ainsi, 10 structures du territoire se sont engagées à s'inscrire dans une démarche d'aides aux aidants et une collaboration s'est mise en place entre les différents acteurs pour renouveler ces ateliers.

Objectifs de ces ateliers :

- proposer des moments ponctuels d'information collective sur une thématique spécifique concernant les aidants,
- proposer un partage d'expériences entre aidants encadrés par un professionnel formé,
- présenter l'offre disponible sur le territoire de la Filière Gériatologique du Roannais.

Chaque atelier se déroule comme suit :

- arrivée et accueil des participants,
- groupe de paroles sur l'aidance (animé par une ou un psychologue),
- temps de convivialité ,
- temps dédié aux questions des aidants sur les aides techniques, humaines et financières disponibles sur le territoire (animé par un binôme de travailleurs sociaux).

La participation à ces ateliers est gratuite et se fait uniquement sur inscription auprès de chaque structure.




Agir pour les aidants !

**VOUS AIDEZ UNE PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 60 ANS ?
VENEZ PARTICIPER À NOS ATELIERS AIDANTS !**

Pour vous inscrire,
contactez la structure de
votre choix

Le 5 mai 2026 à 13h45 Le Moulin d'Angèle (Roanne) 06 80 94 44 85	Le 2 octobre 2026 à 13h45 SAD AGFR (Roanne) 04 77 70 46 47
Le 26 mai 2026 à 13h45 EHPAD Le Rivage (Roanne) 04 77 71 88 35	Le 6 octobre 2026 à 13h45 Agence PETITS-FILS (Riorges) 04 28 00 18 45
Le 4 juin 2026 à 13h45 EHPAD Notre Maison (Roanne) 04 77 71 24 93	Le 13 octobre 2026 à 13h45 CHBV (Thizy Les Bourgs) 04 74 64 57 00
Le 17 septembre 2026 à 13h45 EHPAD Fondation Grimaud (La Pacaudière) 04 77 66 40 80	Le 5 novembre 2026 à 13h45 EHPAD St Louis (St Nizier Ss Charlieu) 04 77 60 83 44
Le 25 septembre 2026 à 13h45 EHPAD Ste Anne (Belmont de La Loire) 04 77 63 61 11	Le 19 novembre 2026 à 13h45 SAD PAPYBOOM 42 (Roanne) 04 28 72 01 10










Lors de cet atelier :

- Participez à un groupe de parole sur l'aidance,
- Partagez un moment de convivialité,
- Posez vos questions sur les aides existantes.

INFORMATIONS C. C. FOREZ-EST

ORDURES MÉNAGÈRES : PENSEZ À RÉCUPÉRER VOS BADGES

Avis aux retardataires, pensez à venir récupérer vos badges en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat. Après le 10 septembre, ils seront à récupérer directement à la CCFE. Merci d'avance.

Lors de la récupération du badge en mairie, merci de rapporter votre bac vide et propre.

CRÈCHE LES PETITS FÉLINS

Les petits félins ont pu profiter d'une belle promenade dans la forêt avant de faire un pique-nique et une petite sieste pour certains au théâtre de verdure du château durant ce mois de juillet !

Si Sarah a quitté l'équipe pour sa vie personnelle, nous accueillons dès la rentrée Emma pour de nouvelles aventures ! Notamment une première participation au 48h de la création textile en partenariat avec le foyer Roche Félines. Apparemment ce n'est que le début, car l'équipe nous a préparé un tour du monde ! Nous avons hâte !!

29 place de la mairie – 42122 Saint-Marcel-de-Félines
04 77 64 72 90

Horaires d'ouverture : 7h15 à 18h30



MUSÉE DE BUSSIÈRES : 48H DE LA CRÉATION TEXTILE

Les 48h de la création textile reviennent en 2026 !

Du 13 au 15 novembre 2026, la 6ème édition des 48h de la création textile revient, organisée par le Musée du tissage et de la soierie de Bussières et le Musée de l'aventure textile de Panissières.

Cette année, le fil rouge « Contes et légendes » promet une édition pleine de créativité !

Les incontournables de cette biennale reviennent : défilé-spectacle, marché textile, concours de création, animations tout public, expositions, projet avec les habitants du territoire, visites d'entreprises.

Cette manifestation, désormais emblématique, du territoire ne pourrait avoir lieu sans la mobilisation de plus de 120 bénévoles locaux.

Plus d'informations :

- Emmanuelle Bernard - Musée de Bussières
04 77 27 33 95 - info@museedutissage.com
- Lysiane Therrat-Plane – chargée de projet « Terre de tisseurs »
07 56 46 31 93 – terredetisseurs@forez-est.fr



RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES EMBALLAGES ET PAPIERS SUR LA COMMUNE

Dans le cadre du suivi de la qualité du tri sur le territoire de la Communauté de Communes Forez-Est, des caractérisations des collectes d'emballages et de papiers sont réalisées chaque année au centre de tri de Firminy.

Une caractérisation consiste à prélever un échantillon représentatif du contenu des bacs ou conteneurs jaunes (flux « Emballages et Papiers »). Cet échantillon est ensuite trié manuellement par un agent spécialisé qui sépare l'ensemble des déchets selon les différentes catégories de recyclage et identifie les erreurs de tri, appelées « refus ».

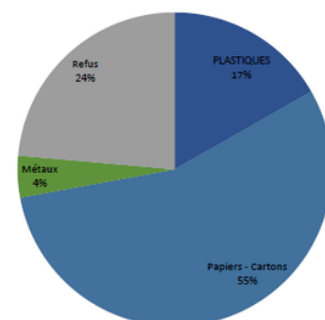
Concernant votre commune, une caractérisation a été réalisée le 14 janvier à partir d'un échantillon prélevé le 9 janvier sur les points d'apport volontaire du secteur regroupant Pinay, Saint-Jodard et Saint-Marcel-de-Félines.

Le taux de refus observé sur ce secteur est de 23,59 %. Cela signifie qu'environ un quart des déchets déposés dans les conteneurs jaunes ne pouvait pas être recyclé dans la filière des emballages et papiers.

Parmi les principaux refus constatés, on retrouve notamment :

- du textile (3,4 kg) ;
- divers objets plastiques, masques chirurgicaux, jouets pour enfants, mouchoirs et autres déchets non destinés au conteneur jaune (4,7 kg) ;
- des « fines » (1 kg), c'est-à-dire de très petits déchets qui ne peuvent pas être correctement captés par les équipements du centre de tri. Il peut s'agir, par exemple, de papier déchiqueté ;
- des déchets imbriqués (0,86 kg). Il s'agit d'emballages emboîtés les uns dans les autres (pots, barquettes, bouteilles, etc.). Ne pouvant être séparés automatiquement sur les lignes de tri, ils sont dirigés vers les refus ;
- des emballages non vidés (0,78 kg). Les emballages doivent être déposés vides afin de permettre leur recyclage dans de bonnes conditions ;
- des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) (0,3 kg), qui nécessitent une filière de traitement spécifique et ne doivent en aucun cas être déposés dans les conteneurs jaunes.

Composition par famille de l'échantillon.



COMMUNICATION / PUBLICITÉ

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autres professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8° de page	10 €	30 €	20 €
¼ de page	25 €	90 €	50 €
½ page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/

Des encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs... sont à retrouver dans les brèves. Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.



Restaurant - Bar à vins

Saint-Marcel-de-Félines

Coté Restaurant

Les midis - Menu du jour dès 16€90

A partir du jeudi midi - Menu gastronomique avec accord mets/vins

Coté Bar à vins

Mardi soir - Pizzas sur place et à emporter

Jeudi soir - Soirée à thème

Vendredi et samedi soirs - Privatisation possible



Gaétan Coquard
paysagiste

Tél: 06 62 53 91 39
coquardgaetan@gmail.com

Création et entretien de parcs et jardins

42122 ST-MARCEL-DE-FELINES

50% en crédit d'impôts sur l'entretien de votre jardin :
tontes, débroussaillage, taille de haies,...



Publiez vos annonces & publicité
d'entreprise !



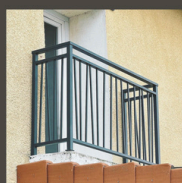
EURL FILLETON
Exploitation forestière

ACHAT et Vente de Bois de Chauffage
Abattage • Débardage
06 46 17 26 90 • 06 62 85 59 86

TP DUREL

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS - ENROCHEMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS - DEMOLITION
LOCATION MATERIEL TP avec CHAUFFEUR
42122 SAINT MARCEL DE FELINES

06 23 81 03 37 - contact@tpdurel.fr



BAM

06 67 91 53 21

Sarl.bam@hotmail.com 100, chemin de la Goutte Rouge - 42510 BALBIGNY

Le métal sous toutes ses formes pour Professionnels et Particuliers



VIE ASSOCIATIVE

PÉTANQUE DU MORILLON



Cette année nous avons fait notre championnat et quelques concours ça et là à l'extérieur.

Une triplète a fini première à Epercieux Saint-Paul et une autre deuxième (dont Jean-Pierre Thomas).

Nous sommes toujours ouvert à tous, et souhaitons développer notre activité. Contact : 06 48 34 19 66.

Bon été et surtout bonne pétanque.

La boule du Morillon.



MAPA CHANTEPIERRE

Retour sur la kermesse de la MAPA Chantepierre : soleil, musique et convivialité !

Le 14 juin dernier, la MAPA Chantepierre a vécu au rythme de sa traditionnelle kermesse, sous un beau soleil estival.

Cette édition 2024 s'est ouverte sur une grande nouveauté : un repas partagé réunissant résidents, familles, salariés et bénévoles. Ce moment de convivialité a lancé de la plus belle des manières une journée riche en échanges.

Malgré la forte chaleur, la bonne humeur était au rendez-vous autour de la buvette et des stands de gourmandises. Les plus jeunes ont pu laisser parler leur créativité grâce à un atelier de confection de fleurs en papier, tandis que le duo Mahé et Valentin a fait chanter et danser l'assemblée en interprétant de grands succès de la variété française.

Ce bel événement a rassemblé de nombreux visiteurs, venus aussi bien de Saint-Marcel que des villages alentour, renforçant encore les liens avec notre territoire. La journée s'est clôturée dans la joie avec le tirage de la tombola, où une multitude de lots a fait le bonheur des gagnants.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de cette magnifique journée !



La MAPA cherche des bénévoles pour enrichir le quotidien des résidents

L'association de la Maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA) de Saint-Marcel-de-Félines lance un appel à toutes les bonnes volontés souhaitant donner un peu de leur temps.

Les besoins sont variés et s'adaptent aux envies de chacun :

- Animation et partage : proposer un moment de chant, un atelier jardinage, une lecture ou simplement un temps d'échange.
- Sorties et balades : accompagner les résidents lors d'escapades en extérieur.
- Bricolage et entretien : donner un coup de main pour de petits travaux d'intérieur ou d'aménagement des espaces extérieurs.

Nous sommes ouverts à toute suggestion.

Rejoignez l'équipe dirigeante : Au-delà du terrain, l'association souhaite également étoffer son bureau. Les personnes désireuses d'être force de proposition et d'apporter de nouvelles idées pour la gestion et les projets futurs sont les bienvenues.

Comment s'informer ?

Pour en savoir plus ou poser vos questions, vous pouvez contacter directement la responsable de l'établissement au 04.77. 63.24.64 ou la présidente de l'association, Mme Peillon au 06 43 94 31 31.

L'équipe sera également présente au prochain forum des associations. N'hésitez pas à venir à leur rencontre pour échanger de vive voix !

SCÈNE POUR TOUS



Afin de bien débiter les vacances les joueurs réguliers du jeudi soir sont allés manger à l'auberge La Grange à Liens à LAY jeudi 5 juillet.



Dates à retenir pour cette fin d'année :

Jeudi 24 septembre, jeudi 19 novembre et jeudi 17 décembre 20h00 à la Ruche.

COMITÉ DES FÊTES : FÊTE DU VILLAGE, LES FESTIVITÉS SE PRÉPARENT

Chères Félinosaises, chers Félinois,

Alors que le mois de septembre est synonyme de reprise, à Saint-Marcel, c'est aussi le moment de se retrouver à l'occasion de la fête du village qui se déroulera les vendredi 11 et samedi 12 septembre.

Les festivités débuteront avec notre **concours de pétanque** organisé au terrain de foot à partir de 20 h. Les inscriptions seront ouvertes dès 19 h, au tarif de 12 € la doublette.

Le lendemain, nous aurons le plaisir de vous retrouver à la salle du Temps Libre avec des **animations** dès 14 h. Le **tournoi de baby-foot humain** est de retour. Une activité ludique et conviviale, accessible à tous, à partager en famille ou entre amis. Pré-inscription en ligne possible.

Dans le même temps, la salle du Temps Libre se transformera en exposition à ciel ouvert avec notre premier **Rétro Mobile Félinois**. Amateurs de vieilles voitures et de mobylettes, nous vous invitons à venir exposer gratuitement dès 14h votre véhicule afin d'en faire profiter passionnés et curieux.

La journée se poursuivra avec le **vin d'honneur**, offert par le Comité des Fêtes à 19 h. Ce moment de convivialité sera également placé sous le signe de la **musique** avec François Bérody, musicien talentueux qui animera la soirée.

La fête du village est aussi le moment de partager un bon **repas** tous ensemble. Cette année, nos bénévoles ont imaginé un nouveau menu : un sauté de porc au cidre, accompagné de ses pommes de terre, fromage et dessert. Une alternative sans porc, convenant aux végétariens, sera également proposée. Le repas est proposé au tarif de 15 € pour le menu adulte et de 10 € pour le menu enfant. Les réservations sont possibles, via hello asso ou par SMS.

La soirée se terminera en musique et, peut-être, autour d'une glace à l'italienne, autre nouveauté de cette édition 2026.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le programme qui vous a été distribué en amont de cette édition des Brèves, ainsi que les canaux de communication habituels du Comité des Fêtes.

Enfin, toute personne souhaitant apporter son aide lors du week-end de la fête est la bienvenue. Nous l'invitons à nous contacter par mail à l'adresse suivante : comitedesfetes.felinois@gmail.com.



Retour sur la Fête de la musique !

Nous profitons de cette édition des Brèves pour dresser le bilan de la Fête de la musique de juin dernier.

Votre présence, la belle prestation du groupe Spark ainsi que le beau temps ont contribué à faire de cette soirée un agréable moment de convivialité pour ouvrir l'été.

Sans oublier nos frites et saucisses, qui ont elles aussi été grandement appréciées !



SOU DES ÉCOLES

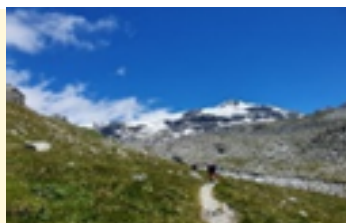


Les membres du bureau du Sou des Ecoles souhaitent une bonne rentrée aux petits félinois.

L'assemblée générale de l'association se déroulera le vendredi 04 septembre 2026 à 18h30 à La Ruche. Venez nombreux !!



Adhérer au club des « Pas Pressés » pour 20 € seulement grâce au « PASS'Région seniors »



« Les PAS PRESSES » : 1973/2026, plus d'un demi-siècle d'existence

- 183 licenciés en 2025/2026 ; un comité directeur de 29 membres
- Des randonnées pour tous : le mercredi (3 par mois avec 2 niveaux)
- Le premier jeudi du mois - Un samedi par trimestre (rando patrimoine)
- Séjour rando : 5 jours au printemps
- Sortie Montagne : de 3 à 4 jours en été / Voyage de 3 jours fin août
- Marche Nordique : 2 fois par semaine (mardi et samedi)
- L'organisation de la « rando-guinguette » et de la rando « Téléthous »
- Plusieurs journées consacrées à l'entretien des chemins
- Renseignements : 06-43-38-54-50 (Bernard) 06-84-09-44-84 (Patrick)
- Site : www.lespaspresses.org.



« Les Pas Pressés » entretiennent les chemins :
coupe de l'herbe, entretien des haies, des fossés et même plantation de quelques arbres



Samedi 26 septembre : Assemblée générale des « Pas Pressés »
À partir de 10 h salle du temps libre.

Pourquoi prendre une licence ?

- Participer à la défense et à l'entretien des chemins ;
- Maintenir sa forme en participant aux randonnées proposées ;
- Garder un lien social dans un groupe convivial ;
- Bénéficier d'une assurance adaptée à la randonnée ;
- Avoir des tarifs préférentiels chez les partenaires...

Prix des licences (seulement 2 € d'adhésion au club) :

- **16,00 € licence JEUNE, accessible aux moins de 26 ans** (adulte qui ne peuvent pas figurer sur une licence familiale)
- **35,00 €** pour la licence **individuelle (IRA)**
- **70,00 €** la licence **familiale (FRA)** : parents et enfants de moins de 25 ans à charge fiscalement et vivant sous le même toit que leurs parents*

* les étudiants logeant à l'extérieur ne peuvent pas figurer sur la licence familiale

👉 à noter que **des petits-enfants peuvent figurer (gratuitement) sur une licence familiale avec leurs grands parents.**

Avantage « Pas Pressés » : une réduction de 5 € par enfant ou petit-enfant rattaché (de moins de 18 ans) est accordée sur la licence familiale.

Pour les plus de 65 ans , réduction de 15 € sur présentation du Pass'Région Seniors.

CHÂTEAU - FÊTE DES PLANTES

La Fête des Plantes revient à Saint-Marcel-de-Félines !

Les 10 et 11 octobre 2026, de 10 h à 18 h, le Domaine de Saint-Marcel-de-Félines accueillera la 17^e édition de la Fête des Plantes VPJP – Vieilles Pierres Jeunes Plantes.

Près de 80 exposants – pépiniéristes, artisans et producteurs – seront réunis autour du thème « La Couleur au Jardin ». Tout au long du week-end, les visiteurs pourront profiter du Village des jardiniers, de conférences, de conseils de professionnels, d'animations pour les enfants et d'un espace de restauration.

Nous vous attendons nombreux les 10 et 11 octobre !

Le Château – 42122 Saint-Marcel-de-Félines

Tél. : 04 77 63 54 98

E-mail : contact@domainesaintmarceldefelines.fr

Site internet : www.domainesaintmarceldefelines.fr

Vieilles Pierres Jeunes Plantes



plantes - outils - artisanat - terroir - conseils

10 et 11 octobre 2026

[10h-18h]



LA COULEUR AU JARDIN

Château de Saint Marcel de Félines

A 20 min de Roanne, 45 min de Lyon (A89)
et Saint-Etienne, 1 heure de Clermont-Ferrand.

Entrée : 5€ - Gratuit pour les moins de 12 ans

www.domainesaintmarceldefelines.fr - 04 77 63 54 98

DON DU SANG



Une partie des bénévoles du jour



2 nouveaux donneurs lors de la collecte

Vendredi 26 juin avait lieu la 2^{ème} journée de prélèvements. En raison de la canicule, l'EFS a dû revoir l'organisation de cette journée avec les membres disponibles de l'association de Saint Just.

Grâce à leur mobilisation et à l'efficacité de sa présidente, celle-ci a pu se dérouler la matinée. 62 donneurs se sont rendus à la collecte ; mieux que rien pour nos malades !!

La prochaine journée de dons est prévue le 2 octobre prochain de 15h00 à 19h00 à Saint Just la Pendue, salle des sports.

Prise de rendez-vous possible sur le site efs.sante.fr, se munir d'une pièce d'identité le jour du don.

TÉLÉTHOUS

L'édition de notre **27^e téléthon 2026** aura lieu le samedi matin **28 novembre** salle du temps libre.

Pour lancer le programme, une 1^{ère} réunion aura lieu le mercredi 09 septembre à 20h00, salle de la Ruche.

Associations, bénévoles et toutes personnes intéressées par cette journée solidaire, vous serez les bienvenus avec vos idées.

Afin de doter nos enveloppes surprises nous recherchons des lots divers, merci par avance.





CALENDRIER

SEPTEMBRE

- Vendredi 04 : Assemblée Générale du Sou des Ecoles, La Ruche, 18h30
- Lundi 07 : Reprise Gymnastique féminine - Maison du Temps Libre - 18h45.
- Mercredi 09 : Réunion organisation du Téléthon, La Ruche, 20h00.
- Vendredi 11 : Concours de pétanque, fête patronale, Terrain de foot, 19h00.
- Samedi 12 : Fête patronale - Comité des fêtes - Maison du Temps Libre.
- Lundi 14 : Séance publique de conseil municipal - Mairie - 19h45.
- Jeudi 24 : Soirée Jeux, Scène pour tous, la Ruche, 20h00.
- Samedi 26 : Assemblée générale des "Pas Pressés" - Maison du Temps Libre - 10h00.

OCTOBRE

- Vendredi 02 : Don du Sang, Centre des sports en loisirs, Saint Just la Pendue, 15h00/19h00.
- Samedi 03 : Fête des classes, Maison du Temps Libre.
- Samedi 10 & dimanche 11 : Fête des plantes, Château de Saint Marcel de Félines, 10h00/18h00.
- Jeudi 16 : Soirée jeux - Scène pour tous - La Ruche - 20h00/22h30.
- Samedi 31 : Soirée Halloween avec le Sou des écoles, Maison du Temps Libre, 18h00.

NOVEMBRE

- Mercredi 11 : Commémoration de la fin de la première guerre mondiale.
- Jeudi 19 : Soirée Jeux, Scène pour tous, la Ruche, 20h00.
- Samedi 28 : 27ème Téléthon, Salle du Temps libre, 8h00 -12h00.
- Dimanche 29 : Fermeture de la pêche.

DÉCEMBRE

- Dimanche 08 : Illumination de la Grotte de Félines
- Jeudi 17 : Soirée Jeux, Scène pour tous, la Ruche, 20h00.
- Samedi 12 : Animation de Noël à la bibliothèque - La Ruche - 10h00/12h00.